



Règlement du concours de création d'une planche de bande-dessinée Concours BDz'îles Guyane

- Article 1 :** Un concours de création de planche BD est organisé par le comité de pilotage du Prix BDz'îles dans le cadre de la 17^{ème} édition.
- Article 2 :** Le concours est gratuit et ouvert à tous les élèves des collèges et des lycées inscrits au Prix BDz'îles dans l'académie de Guyane.
- Article 3 :** Le concours se décline en deux catégories : Collège et Lycée.
- Article 4 :** Pour participer, les candidats devront présenter une planche inédite de bande-dessinée imaginée et créée par eux (plagiat interdit).
Chaque candidat doit s'inspirer librement de l'une des quatre citations ci-dessous.

1. Sauve ta banquise !

2. Attention fake news.

3. Vivre dans un monde uniforme.

- Article 5 :** **La création doit obligatoirement être un travail individuel.** Il est autorisé d'envoyer plusieurs participations par personne, même nom, même prénom.
- Article 6 :** La planche peut être réalisée en N&B ou en couleurs. Le nombre de cases est laissé au libre choix des candidats.
- Article 7 :** La planche créée doit être numérisée et envoyée par mail au format JPEG ou PDF résolution 300 dpi, avant le **28 mars 2022**, à l'adresse suivante : bdziles973@gmail.com.
Chaque envoi par mail doit obligatoirement comporter les informations suivantes :

- **citation choisie**
- **Etablissement scolaire**
- **Nom et prénom de l'élève participant**

Tout participant ayant transmis des informations incompréhensibles ou incomplètes, des fichiers non conformes ou illisibles sera éliminé.

- Article 8 :** Le comité d'organisation du concours se réserve le droit de refuser les créations dont le contenu ne respecte pas l'ordre public et les bonnes mœurs. De même, le comité se réserve le droit de ne pas déclarer de gagnant si la qualité des productions est jugée insuffisante
- Article 9 :** Le jury final est composé des membres du comité de pilotage des concours BDz'îles Guyane. La sélection des planches se fait de façon collégiale et discrétionnaire par les organisateurs du concours, et aucune observation relative à la sélection retenue ne sera recevable.
- Article 10 :** Les trois meilleures planches dans chacune des deux catégories (Collège et Lycée) seront récompensées par l'attribution d'un Prix.
- Article 11 :** L'ensemble des planches soumises au vote du jury, parvenues par mail avant le 28 mars 2022, pourra faire l'objet d'une exposition ouverte au public et d'une publication en ligne.
- Article 12 :** Le comité d'organisation se réserve la possibilité d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Article 13 :** La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.